

Projet tuteuré et Spécialité en APA-S

Infos pratiques

- > ECTS : 3,0
- > Nombre d'heures : 38,0
- > Langue(s) d'enseignement : Français
- > Période de l'année : Enseignement sixième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Travaux dirigés
- > Ouvert aux étudiants en échange : Oui
- > Composante : Sciences et techniques des activités physiques et sportives
- > Code ELP : 4S6APA09
- > En savoir plus : UFR STAPS <https://ufr-staps.parisnanterre.fr/>

Objectifs

Spécialité APAS: 20 heures TD divisées en 2 parcours de 10 heures chacun. Les 2 autres parcours seront abordés au semestre 6.

- parcours sanitaire : approche de l'évaluation des protocoles et méthodes de réadaptation
- parcours gymnique – parcours de psychomotricité : Concevoir, animer et gérer une séquence pédagogique sur des parcours de psychomotricité ou gymniques qui prennent en compte à la fois les insuffisances et les ressources disponibles chez les sujets pour s'adapter à des environnements variés.
- parcours sportif : Approfondissement des APSA spécifiques handisport et/ou Sport Adapté et des enjeux de la performance sportive adaptée : spécificité des systèmes de classification, des règlements, des organisations, du matériel et de l'entraînement.
- parcours pratiques partagées inclusives : Concevoir, animer et gérer une séquence pédagogique de pratique physique et sportive partagée (personnes en situation de handicap/personnes « valides ») tenant compte des enjeux d'inclusion, de participation sociale de tous.

PTIP : 18 heures TD

Évaluation

Spécialité APAS

Formule standard et dérogatoire contrôle continu session 1 et 2 :

Oral de présentation (PowerPoint) suivi de questions

PTIP

Formule dérogatoire et dérogatoire session 1 : Dossier à rendre sur le projet 50% de la note + 50% de la note sur la partie tests et questionnaires

Formule standard et dérogatoire session 2 : écrit d'1h30 sur l'ensemble des contenus

Compétences visées

Conception, animation et gestion d'une séquence pédagogique sur un public en situation de handicap ou à besoins particuliers.

Justifier et opérer des choix sur la programmation pédagogique.

Savoir utiliser des outils spécifiques (classifications/activités spécifiques/méthodes d'évaluation) essentiels à l'intervention en APAS

Bibliographie

CARASCO R (2005). *Gymnastique des 3 à 7 ans. De l'initiation au perfectionnement*. Paris : Edition Revue EPS.

Laurence Kern Eric Marchetti (2018) « Mettre en place un programme d'activités physiques ludiques » Editions Dunod.

<https://www.handisport.org/handicaps-et-classifications/>

<http://www.ffsa.asso.fr/Pages/InCadres/GestClient/Classifications/>

[CLASSIFICATION_FFSA_GUIDE_DE_MISE_EN_OEUVRE.pdf](#)

Ressources pédagogiques

Plateforme cours en ligne

Contact(s)

> Romaric Hennebel

Responsable pédagogique
rhennebel@parisnanterre.fr